

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SIVOM LA GRAVE VILLAR D'ARENE

Séance du 9 novembre 2022

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	6

Date de la convocation
18 octobre 2022

Date d'affichage
18 octobre 2022

Objet de la Délibération

CABINET DE RADIOLOGIE :
Equipement et travaux

N°45.2022

Nombre de voix pour : 6
Nombre de voix contre : 0

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

et publication ou notification

L'an deux mil vingt-deux, et le neuf novembre à 17h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS.

Présents : Olivier FONS, Jean-Pierre PIC, Michel GONNET, Elodie LEFEBVRE, Philippe SIONNET, Stéphane FERIER

Secrétaire de séance : Philippe SIONNET

*

Monsieur Le Président expose aux membres du conseil que face à l'absence de couverture médicale sur le territoire de Haute Romanche, et suite aux différentes réunions visant à permettre l'installation de nouveaux médecins, il a été acté la création d'un cabinet de radiologie au sein de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de la Haute Romanche.

Il expose qu'il convient d'acquérir du matériel de radiologie et de prévoir l'aménagement du local destiné à cette activité.

Il propose le plan de financement suivant :

Montant du projet : 141 000€ HT (Equipement : 81 000€ HT / Travaux : 60 000 € HT)

ETAT	20%	28 200,00€
DEPARTEMENT	20%	28 200,00€
REGION	20%	28 200,00€
FOND DE SOUTIEN CCB	20%	28 200,00€
AUTO FINANCEMENT	20%	28 200,00€

Après en avoir délibéré, les membres du conseil :

-Approuvent la création du cabinet de radiologie et le lancement du marché pour l'équipement en matériel et les travaux correspondants,

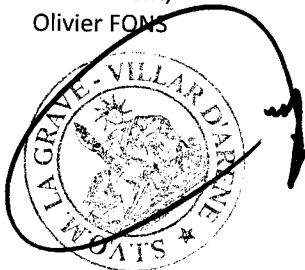
-Autorisent le Président à faire les demandes de subventions et à instruire les dossiers correspondants,

-Approuvent le plan de financement prévisionnel,

-Disent que les sommes correspondantes seront inscrites au budget du SIVOM.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

Le Président,
Olivier FONS



AR Prefecture

005-240500264-20221109-45_2022-DE
Reçu le 21/11/2022